



ADDITIF N° 04 DU 25 JUIN 2026
PORTANT REVISION DU CAUTIONNEMENT PROVISoire RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°013/AONO/RCE/DMI/CKY/SIGAMP/CIPM/2026 DU 11 MAI 2026 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA
FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE KON-YAMBETTA

Objet de l'additif : le présent additif porte sur la révision du montant du cautionnement provisoire de l'appel d'offres sus évoqué.

A cet égard, les entreprises intéressées sont invitées à prendre en considération les changements ci-après :

Montant du cautionnement provisoire :

- **Au lieu de** : Six millions vingt-neuf mille quatre cents (6 029 400) francs CFA
- **Lire plutôt** : Un million cinq cent sept mille trois cent cinquante (1 507 350) francs CFA, représentant 0,5% du montant prévisionnel.

Le reste sans changement.

Ampliations :

- FEICOM ;
- ARMP/CENTRE ;
- MINMAP
- Président CIPM/KY
- Archives/chrono

Kon-Yambetta, le 25 juin 2026

Le Maire De La Commune De Kon-Yambetta
(Autorité Contractante/Maitre d'Ouvrage)

Mme ARROYE BETOU Ursule